

**Chanson**

**Fais ta musique !**

**La fête internationale de la musique, nous y sommes ce 21 juin ! Une fête "non directive", spontanée, populaire, gratuite, ouverte -**

**dans son esprit initial - à toutes les sensibilités musicales et à tous les participants, amateurs ou professionnels. Une "invita-**

**tion au voyage" lancée depuis le 21 juin 1982 par Jack Lang, alors ministre français de la Culture. Une occasion pour l'Union de donner la**

**parole, à travers ce minidossier, aux acteurs gabonais de la musique en ce jour qui leur est consacré.**

**Ici et ailleurs**

•Technologies  
**Les piétons indisciplinés aux affiches !**

Plusieurs villes chinoises ont décidé de sévir contre les piétons traversant hors des clous en utilisant une technique de reconnaissance faciale, afin d'identifier les fautifs et les soumettre à l'opprobre publique en affichant leurs photos sur des écrans, a annoncé, hier, un média d'Etat.

•Mode  
**Les hommes à l'assaut des podiums parisiens**

Comment s'habillera l'homme en 2018 ? Réponse à partir d'aujourd'hui avec le coup d'envoi de cinq jours de mode masculine durant lesquels vont se succéder 52 défilés sur les podiums parisiens, dont cinq nouveaux venus dans un programme très international. Le début de ce marathon printemps-été 2018 sera marqué par le défilé Balenciaga, dont le directeur artistique Demna Gvasalia est l'un des designers les plus influents du moment.

•Bio-technologies  
**Les vers marins et leurs vertus**

Les vers marins, traditionnels appâts pour la pêche à la ligne, ont des pouvoirs insoupçonnés: testés comme substitut de sang humain, ils constituent un potentiel médical. "Le ver marin, que l'on trouve sur les côtes bretonnes, a la particularité d'avoir une hémoglobine capable de transporter 40 fois plus d'oxygène des poumons vers les tissus de l'organisme que l'hémoglobine humaine", explique Grégory Raymond, directeur-adjoint d'Aquastream, une éclosérie spécialisée sur la question. L'hémoglobine de ce lombric, appelé arénicole ou annélide, "présente aussi l'avantage d'être compatible avec tous les groupes sanguins", poursuit le biologiste.

•Polio  
**17 cas en Syrie**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, hier, que 17 cas d'une certaine forme de polio ont été enregistrés dans deux provinces syriennes jusqu'à maintenant, et l'ONU se prépare à envoyer des vaccins.

•Musique  
**Le crooner Tony Bennett célèbre**

Le crooner américain de 90 ans Tony Bennett sera récompensé en novembre pour l'ensemble de sa carrière, qui s'étend sur sept décennies, a annoncé, hier, la Bibliothèque du Congrès à Washington qui lui remettra sa distinction. Il recevra le prix Gershwin de la chanson populaire, du nom des frères George et Ira Gershwin qui ont écrit l'une des premières chansons que Tony Bennett a enregistré.

Rassemblés par F.B.E.M et AJT

Trois questions au président de l'Association gabonaise des artistes, musiciens et interprètes (Agami)...

**...Alain Randy : " Nous organiserons une scène à Mouila ce samedi si le sponsor répond favorablement à notre demande"**

Propos recueillis par Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

**L'union.** Au moment où la communauté internationale célèbre, ce jour, la fête de la musique, l'Association gabonaise des artistes, musiciens et interprètes (Agami) que vous présidez a-t-elle prévu quelque chose de particulier ?

**Alain Randy :** " L'Agami existe depuis 1984 et a comme pères fondateurs Pierre-Claver Akendengue, Pierre-Claver Nzenz Ebome, Marcel Djabioh, prince Martin Rompavet et bien d'autres. Ses objectifs : promouvoir, produire et défendre les intérêts des artistes gabonais et africains résidant au Gabon. Pour cette fête de la musique, nous aurions aimé organiser une manifestation, comme partout ailleurs à travers le monde. Malheureusement, le soutien n'est pas toujours au rendez-vous. L'artiste est la personne la moins nantie de la République. Mais malgré cela, nous sommes en train d'effectuer des démarches pour rattraper le coup et organiser une scène dans l'arrière-pays, notamment dans la ville de Mouila. Si le sponsor, notamment le ministre Biendi Maganga



Alain Randy, président de l'Association gabonaise des artistes, musiciens et interprètes (Agami).

Moussavou, répond favorablement à notre demande".

**Quels sont, selon vous, les préoccupations des artistes à l'heure actuelle ?**

Ily a abord celui du statut. Sans statut, rien ne va. Ensuite, nous aimerions avoir au moins une salle de spectacle digne de ce nom et, éventuellement, obtenir des droits d'auteur. En tant que président de l'Agami, je suggérerais à l'État de parer plutôt au plus pressé en construisant un espace où les artistes pourront s'exprimer librement, développer des activités et générer des revenus. C'est bien les droits d'auteur, mais cela ne permettrait pas aux artistes gabonais

d'améliorer aussitôt leurs conditions de vie. Dans notre pays, des œuvres de qualité sont produites et beaucoup de choses sont mises en place. Si l'Anpac pouvait pleinement jouer son rôle de production et de promotion de la culture gabonaise, tout se passerait bien. L'Etat peut encourager les artistes en développant des déplacements à l'étranger. Dans le cadre de l'Agami, nous avons pour ambition d'organiser la Quinzaine du disque gabonais et un festival dénommé la Sanza. Nous prévoyons aussi d'établir une carte pour les artistes professionnels. Avec l'aide des partenaires.

**Qu'est-ce qui manque donc, à votre avis, pour que le rayonnement international de notre musique se fasse ?**

Vous savez, j'ai souvent de la peine lorsque je vois certains aînés comme Hilarion Nguema, abandonnés à eux-mêmes, alors qu'ils ont contribué au développement et à l'éclosion de la musique gabonaise. A l'État de prendre ses responsabilités. On peut faire beaucoup de choses. On dit habituellement qu'il n'y a pas d'argent. Au contraire. On voit généralement des choses sans intérêt être organisées. Et parfois des artistes étrangers payés à coût de millions pendant qu'un prince Martin Rompavet, par exemple, traîne et éprouve du mal à vivre correctement. Nous devons donc nous ressaisir et mettre la valorisation de notre culture comme priorité. Avec tous ces talents, on peut créer un studio et aider les jeunes à enregistrer leurs œuvres. On peut également mettre en place une chaîne musicale internationale pour faciliter la promotion de nos créations musicales, sans forcément avoir besoin de nous diriger vers Trace TV où l'accès n'est toujours pas évident.

**Réactions des entrepreneurs culturels**

**"Le Gabon est grand par sa musique"**

F.S.L.  
Libreville/Gabon

**Fabrice Mvouendi, agitateur culturel, animateur radio/télé :** "Le Gabon est un petit pays de par sa taille, mais grand par sa musique. Celle-ci inspire d'ailleurs beaucoup de personnes à travers le monde. Je regrette, malheureusement, qu'aucune activité ne soit organisée en une telle circonstance avec autant d'auteurs, compositeurs et interprètes que compte notre pays. Etant donné que certaines fêtes se célèbrent même en différé, on peut le faire, par exemple, le samedi 24 juin dans les jardins de Gabon télévision, avec une retransmission en direct. C'est une suggestion."

**Kendrick Mboumba, entrepreneur culturel, manager et booker d'artistes :** "Les pouvoirs publics doivent mettre en place un cadre juridique permettant à tous les acteurs culturels de pouvoir vivre de leur art, mais aussi de professionnaliser le secteur. On remarque plutôt que les pouvoirs publics n'accordent pas beaucoup d'intérêt à la culture, à la différence des pays comme le Sénégal, la France, le Brésil, l'Inde et les États Unis d'Amérique. Pourtant, la



Fabrice Mvouendi, agitateur culturel et animateur radio/télé.

bonne volonté des acteurs culturels existe. Nous voulons des états généraux de la culture, afin de déceler les maux qui minent le secteur et trouver une formule propre à notre contexte. Il faut une véritable réforme du ministère de la Culture, mais aussi celle des organes comme l'Agence nationale de promotion artistique et culturelle (Anpac) et le Bureau gabonais du droit d'auteurs (Bugada). Aussi, les médias devraient-ils appliquer un taux de quotas très élevé pour la musique gabonaise. Il faut des politiques culturelles adaptées à notre environnement. La fonction régaliennne dans le secteur culturel se matérialise par trois grands axes, à savoir, la formation, le financement et la construction des infrastructures. Au Gabon, les artistes manquent de lieux de production aux normes internationales. Cette situa-



Kendrick Mboumba, entrepreneur culturel, manager et booker d'artistes.

tion pénalise l'ensemble de cette corporation".

**Jean-Pierre Moudjalou MOUNGOUNGUI, président d'Arterial Network Gabon :** "La musique fait partie des industries culturelles (l'édition, le cinéma, la musique et les arts créatifs). Celles-ci obéissent à des normes de structuration. Et la musique n'échappe pas à cette règle. Pour un meilleur développement, l'État doit veiller à ce que se mettent en place des lois (statut de l'artiste, des fonds d'aides à création et circulation, sur le mécénat, l'utilisation des musiques gabonaises via les nouvelles technologies, etc.), superviser la structuration des maisons de production, inciter la création de maisons de distribution, remettre l'Anpac au cœur de la promotion nationale et internationale, construire ou rénover une

bâtisse pour en faire une salle de spectacle dans la capitale, créer un fonds pour les festivals, mais à condition que l'octroi de ce dernier se fasse sur appels à candidature et non comme se déroule le financement actuel (relations interpersonnelles). Il faut aussi revoir l'organisation et

l'équipement du Conservatoire national de Louis, élaborer un calendrier des festivals de musique, créer un réseau d'experts dans le domaine de l'industrie musicale gabonaise pour évaluer l'impact des actions ministérielles pour ce secteur économique".

